

1. Rôle, destination

1.1 Les réchauffeurs électriques carburants diesel autocontrôlés avec éléments chauffants posistor sont destinés à être installés dans une coupure de l'alimentation carburant, juste avant le filtre fin et avant le filtre séparateur, fonctionnent en régime de croisière (moteur tournant).

1.2 Les réchauffeurs sont destinés au chauffage de carburant diesel Européen (DIN-EN 590 et DIN 51606), ainsi que d'autres carburants diesel.

1.3 Le réchauffeur est installé dans une coupure de l'alimentation normale de carburant et raccordé au circuit électrique du véhicule, conformément à la figure 2. Les réchauffeurs de la série PP-200 ont un senseur thermique électronique interne et une unité de contrôle thermique MOSFET.

Le système est indépendant et ne doit pas être contrôlé ni réglé par le chauffeur. Il s'enclenche à une température inférieure à +5°C et se désactive à une température supérieure à +5°C.

1.4 Les réchauffeurs de la série type PP-200 sont universels et peuvent être utilisés sur n'importe quel type de moteur diesel avec une alimentation électrique 12 ou 24 V et un débit maximum de 680 l/h.

1.5 Encombrement minimum, poids léger et supports de fixation permettent un montage rapide et aisé dans le compartiment moteur avant le filtre fin et avant le filtre séparateur.

2. Composition

(Svp vérifier la contenance quant à pièces manquantes ou cassées, le cas échéant prévenez votre distributeur)

Le réchauffeur assemblé ⁽¹⁾	1 pce
Kit de câblage ⁽²⁾	1 pce
Manuel d'utilisateur	1 pce
Serre-joints	2 pce

(1) - consiste en: corps du réchauffeur avec kit de câblage (fil n°1 S=2,5 mm² -rouge, n°2 S=2,5 mm² -noir, isolation thermique des fils jusqu'à +125 °C), fiche AMP. Le type de réchauffeur est mentionné sur l'emballage.

(2) - kit de câblage contrôle manuel pour raccordement au réseau électrique du véhicule :Interrupteur marche-arrêt, relais, indicateur LED, fusible 20A, fils (fil n°1 S=0,75 mm² - bleu, n°2 S=0,75 mm² - rouge, n°3 S=0,75 mm² -jaune, n°4 S=2,5 mm² - gros rouge, n°5 S=2,5 mm² - noir, isolation thermique des fils jusqu'à +125 °C), fiche AMP, indicateur LED, fusible 20A.

3. Caractéristiques techniques

Nom d'index	PP-201	PP-202	PP-203
Tension d'alimentation courant continu, V	12±2	24±3	24±3
Puissance nominale W, à la température carburant de :			
-20 °C	220	350	500
+5 °C	180	300	450
Courant maximum Amp., pas plus que	20	20	25
Threshold fuel temperature for MOSFET trigger, °C	+5± 2		
Température ambiante de fonctionnement, °C (°F)	de -40 (-40) à +45 (113)		
Débit carburant maximum, litres/heure	150	420	680
Diamètres de buses de raccordement d'entrée et de sortie carburant, mm	9x1,25	12x1,5	12x1,5
Poids, kg			
- sec	0,250	0,270	0,320
- rempli de carburant	0,280	0,310	0,370
Mode de fonctionnement	mode de fonctionnement de croisière, alimenté par l'alternateur du véhicule		

4. Mesures de sécurité

4.1 L'installation du réchauffeur PP-200 doit être effectuée conformément aux règles de sécurité générales d'installation d'équipements électroniques automobile ainsi qu'à ce manuel d'utilisateur.

4.2 Uniquement un personnel ayant été formé, ayant étudié sa construction et les règles de sécurité sera admis pour l'installation de cet ensemble.

4.3 Pendant le montage, il est absolument vital de s'assurer, que les câbles soient conformes à la température ambiante de fonctionnement, du diamètre correct des fils électriques, d'assurer un lien fiable à chaque contact, de protéger le système de surcharge et de court-circuit.

4.4 Pour assurer les mesures de sécurité il est INTERDIT:

- d'utiliser le dispositif sur des moteurs à essence ou à mélange diesel-essence.

- d'utiliser le dispositif pour chauffe de toute autre chose que spécifiée dans ce manuel.
- de réparer ou examiner le dispositif connecté au circuit électrique sous tension, à un alternateur d'un véhicule en fonctionnement.
- d'activer le dispositif s'il n'y a pas de carburant dans le conduit carburant et lorsque ce conduit carburant contient des bulles d'air.
- d'activer le dispositif dans de l'air ou sans montage appropriée dans l'installation carburant du moteur.

4.5 Pendant le montage ou le démontage il est impératif de se conformer aux règles de sécurité applicables aux débordements, dépôts de carburants, assurant par là un maximum d'hygiène professionnelle.

5. Procédure d'installation

5.1 ATTENTION : L'installation devrait être effectuée soit dans un centre de service spécialisé, soit dans des installations de maintenance pouvant fournir du personnel spécialisé dans l'installation d'équipements électroniques automobile et poids-lourds.

5.2 Le réchauffeur est installé dans une coupure de l'alimentation normale de carburant et raccordé au circuit électrique du véhicule conformément à la figure 2. La direction du flux de carburant est indiquée par une flèche sur le tube d'entrée. La position de travail du réchauffeur est verticale. Tubes d'entre et de sortie doivent être horizontaux, voir fig. 1.

5.3 La position exacte du réchauffeur dans le compartiment moteur diffère selon le modèle du véhicule, mais il doit se situer dans une coupure de l'alimentation carburant juste avant et aussi près que possible du filtre du carburant ou de filtre séparateur. La dérive maximale du filtre par rapport à la verticale ne peut pas excéder 10-15°.

5.4 Les raccordements électriques sont réalisés conformément aux figures n° 2.



Fig. n° 1

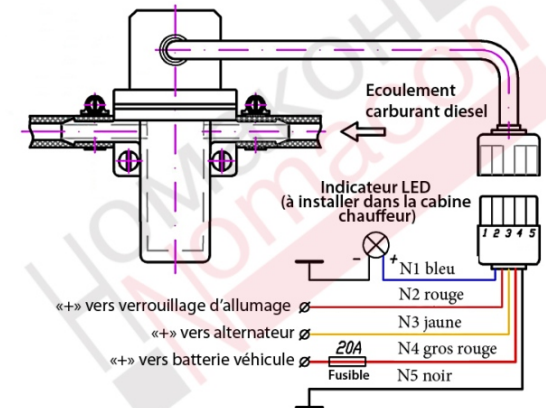


Fig. n° 2

6. Directives d'utilisation

6.1 Le réchauffeur PP-200 est un dispositif autonome et fonctionne en mode autocontrôle. Une fois le contact d'allumage enclenché et le moteur tournant, par son senseur interne, le réchauffeur commence à mesurer la température du carburant d'entrée. Si la température est inférieure à +5°C le réchauffeur est activé, si la température carburant dépasse +5°C le réchauffeur est désactivé. L'activation du réchauffeur est confirmée par l'indicateur LED dans la cabine chauffeur.

6.2 Le réchauffeur s'arrête toujours quand la clé de contact est coupée ?

6.3 Pendant son fonctionnement, le filtre doit toujours être rempli de carburant. Le véhicule équipé de ce réchauffeur à été hors service pour une période prolongée, il est recommandé, avant toute remise en service, de s'assurer que le circuit de carburant n'a pas séché. En cas de doute, il est recommandé de déconnecter le réchauffeur du circuit électrique et de démarrer le moteur jusqu'à ce qu'il soit absolument certain que le filtre est rempli de carburant.

6.4 Il est recommandé lors de chaque entretien annuel de nettoyer l'intérieur du filtre, en le retirant du circuit d'alimentation carburant, par un jet de diesel au travers de son entrée.

6.5 Il est recommandé de vérifier, lors de chaque session de maintenance, l'absence de fuite de carburant, la qualité des contacts électriques ainsi que les serre-joints.

6.6 Le corps du réchauffeur est scellé. En cas de fonctionnement anormal, il n'est pas conçu pour être ouvert et réparé. Si une anomalie apparaît pendant la période de garantie, le dispositif peut être remplacé par le distributeur local sous conditions de respect des clauses de garantie ?

7. Stockage, mise à disposition

7.1 Pendant le stockage et le transport vers les installations de montage, le réchauffeur doit toujours rester correctement emballé dans l'emballage d'origine fourni par le fabricant ou le distributeur.

7.2 Les réchauffeurs de la série PP-200 ne contiennent aucune substance nocive, ni pour l'environnement, ni pour le corps humain.

8. Teneur en métaux précieux et non-ferreux

8.1 Métaux précieux : non présents

8.2 Métaux non-ferreux : – aluminium – 12 gr. (PP-201, PP-202°, - 16gr (PP-203) cuivre – 0,35gr, étain -1,5gr.

9. Garantie

9.1 Le fabricant garanti la conformité des réchauffeurs de la série PB-200 aux prescriptions du présent document de référence si les conditions de stockage, de transport, d'installation et d'utilisation ont été respectées.

9.2 Limite de stockage – 2 ans date de fabrication.

9.3 Garantie d'utilisation – 18 mois date de commande ou de fabrication si la date d'achat est inconnue.

9.4 Pendant la période de garantie, le client a le droit de remplacer le réchauffeur défectueux en renvoyant l'ensemble des pièces au distributeur local accompagné d'une copie de la facture correspondante. Les frais d'expédition ne sont pas récupérables par le client. (Il est recommandé de joindre un bref compte rendu, en anglais, détaillant les problèmes de fonctionnement). A son tour, le distributeur local expédie le nouveau réchauffeur au client).

9.5 Réclamation sur garantie sera refusée si :

- l'ensemble problématique n'est pas renvoyé au distributeur local,
- l'ensemble problématique n'est pas renvoyé accompagné d'une preuve d'achat tel que copie de facture,
- l'ensemble est renvoyé avec pièces(s) manquante(s) (pas de câbles ou pas de serre-joint),
- dispositif présente des dommages mécaniques ou des éraflures qui ne se produisent pas pendant une utilisation normale, tel que, par exemple, après un accident de la circulation,
- toute indication de non application des conditions de stockage, de transport, d'installation et d'utilisation sont des raisons pour un refus de garantie.

HOМAKOH
Nomacon



Fabricant: SCRI «NOMACON»
Ruelle Kozlova 7à, 220037
République de Biélorussie
Tel/Fax : +375 17 299-54-85

Revendeur officiel en Europe:
Argus Graphic sprl
Av des Croix du Feu 31
1020 Bruxelles, Belgique
TVA: BE 0898.543.563
E-mail: sales@nomacon.be
Tel.: + 32 484 755 758

RECHAUFFEURS CARBURANT IN-LINE

NOMACON™ SERIES PP-200

- PP-201 (12V)
- PP-202 (24V)
- PP-203 (24V)

MANUEL D'UTILISATEUR

